

En effet, de juillet 2009 à juin 2011, dans 72% des 3 098 cas de violences répertoriés par le réseau de la Concertation nationale, les victimes sont des femmes et seulement 7% de ces 2 240 cas ont été rapportés au secteur de la justice.

Toujours selon les données de la Concertation nationale, sur les 3 098 personnes violentées, on dénombre 2 127 cas de violences physiques (69%) et 683 cas d'agressions sexuelles (22%). Les violences physiques (bastonnades, sévices corporels, blessures à l'arme blanche ou par arme à feu) frappent les femmes dans 61% des cas, tandis qu'elle forment 98% des victimes de violences sexuelles, dont 43% sont âgées de moins de 20 ans.

La Concertation nationale, qui rassemble des personnalités et organisations haïtiennes - notamment [Kay Fanm](#) , [Fanm Deside](#) et [Solidarité Fanm Ayisyen](#) - les ministères de la Condition féminine, de la Santé et de la Justice, des ONG et des agences de coopération internationale (dont l'ONU femmes, l'UNFPA, l'UNICEF et l'OMS), travaille actuellement sur une proposition de loi-cadre concernant la violence faite aux femmes, [rapporte AlterPresse](#)

.